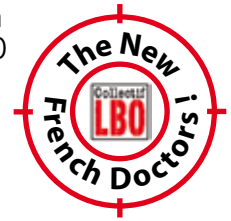




Avec le soutien
du Collectif LBO



Impact Médecine dans le mur, pas d'airbag pour les 71 licenciés. Responsables, les banquiers doivent banquer!

En redressement judiciaire depuis le 24 mai 2012, Impact Médecine, éditeur de presse destinée aux professionnels de santé, médecins généralistes, spécialistes, pharmaciens (*Impact Médecine, Abstract, Genesis, Impact Pharmacien...*) a été déclaré en liquidation judiciaire le 6 décembre : 71 licenciements.

LBO : Licenciements Bien Organisés

En septembre 2007, la direction d'Impact Médecine révèle que ses président et directrice générale sont devenus actionnaires majoritaires ; CM-CIC Investissement est entré pour près d'un tiers dans l'actionnariat de l'entreprise pour « consolider [ses] acquis et favoriser [son] développement » ; et la Banque Palatine a débloqué 10 millions de prêt pour financer un second LBO qui, avec celui déjà réalisé en 2004, a permis de réduire sérieusement le nombre de salariés : l'un des objectifs du dispositif LBO a donc été atteint.

Dès le début, la finalité de ses promoteurs, consistant à revendre plus cher l'entreprise (valorisée à 26 millions en 2007), était irréaliste dans une période où l'activité de la presse médicale entamait une baisse inexorable s'amplifiant d'année en année. Selon les spécialistes du LBO, qui est en fait un système d'achat par endettement avec effet de levier, on était bien dans le pire des scénarios : un LBO sur une entreprise dont les résultats baissent.

Quand l'entreprise doit, les salariés trinquent

Parmi toutes les solutions possibles (réduction des salaires et du train de vie excessif de la direction, rééchelonnement de la dette bancaire, report d'échéances, chômage technique...), c'est la voie des suppressions d'emplois (licenciements, ruptures conventionnelles et démissions) qui a été privilégiée pendant 5 ans. Un LBO mal élaboré et mal conduit est donc la cause essentielle de la faillite d'Impact Médecine, dont la direction a également multiplié les actions contre-productives.

Des banques inconséquentes

Le 9 octobre 2012, CM-CIC Investissement (actionnaire minoritaire mais principal depuis septembre 2007) et la Banque Palatine ont été sollicités par les délégués syndicaux (SIPM-CNT, SNJ et CFTD), avec le soutien du SNJ-CGT et du Collectif LBO pour participer au financement du plan de sauvegarde de l'emploi (PSE). Les représentants CGT du CIC et de la Banque Palatine sont aussi intervenus lors de CE pour alerter leur direction sur les difficultés d'Impact Médecine et de ses salariés.

• Le **CM-CIC** a répondu que « en total désaccord avec le comportement des dirigeants, actionnaires majoritaires, et ne pouvant interférer sur leurs décisions de gestion, [il] a donc logiquement démissionné de son mandat [conseil de surveillance] » en décembre 2010. Il a donc quitté le navire avant le naufrage sans se préoccuper du personnel embarqué..., indiquant comprendre « que la situation actuelle est fortement inquiétante pour l'ensemble des salariés » [...] mais que « nous ne saurions donc envisager de participer d'une manière ou d'une autre à un quelconque financement d'un PSE, ce qui serait de toute façon contraire à l'objet social de notre société ».

Pour mémoire, le CM-CIC a participé en 2011 au financement d'un PSE pour l'entreprise productrice d'enveloppes GPV Davézieux, à hauteur de 1,8 million d'euros.

• Pour sa part, **la Banque Palatine** a refusé de répondre, avant de déclarer qu'il lui était « [...] impossible d'enfreindre les règles afférentes au secret bancaire, lesquelles nous font défense de rendre des comptes à d'autres qu'aux mandataires de la société. » Et Jean-François Grimaud, son secrétaire général, de poursuivre : « Il m'avait par ailleurs échappé que le CIC était l'un des actionnaires de votre entreprise. Le seul message qu'il m'est possible de vous transmettre est que la Banque Palatine sera très sensible dans les décisions qu'elle devra prendre au sort de la société Impact Médecine et à la situation de son personnel (20 novembre 2012).

C'est le moins qu'on puisse attendre d'une banque qui se vante d'être « à taille humaine » : Impact Médecine liquidé, la Banque Palatine va-t-elle concrètement se préoccuper de la situation de son personnel ?

Les pertes subies par les banques, largement dues à leur impéritie, ne remet pas leur existence en cause, et ne les aura pas empêchées de faire des profits importants en 2012. La banqueroute d'Impact Médecine met ses 71 salariés dehors sans aucune mesure d'accompagnement, privant même certains d'une partie de leurs indemnités écartées par le plafond de l'AGS. Sans omettre le préjudice moral et physique subi durant cinq ans, à cause de la dégradation des conditions de travail et du stress lié notamment à une longue période d'incertitude concernant la pérennité des emplois...

Impact Médecine est un cas d'école de LBO présomptueux dans un secteur d'activité en décroissance. Les banques responsables du désastre doivent assumer leurs responsabilités en participant au PSE en contrepartie de leur activité financière à haut risque.